



COVID-19

La Ferté Infos

DES ENTREPRISES GÉNÉREUSES

BVI et Cristalpack offrent plus de 10 000 visières



Leurs premiers prototypes de visière de protection ont été testés début avril. Un mois plus tard à peine, plus de 10 000 visières avaient été offertes aux hôpitaux, EHPAD, associations... par les deux entreprises fertaises.

BVI et Cristalpack sont implantées sur deux zones d'activités géographiquement proches et leurs dirigeants, Yannick et Xavier Bouglé

pour BVI ainsi que Nicolas Guillard et Johann Vanneau pour Cristalpack, se connaissent via le Club des Entreprises du Perche. Mais c'est un élan de solidarité qui a cette fois réuni ces hommes.

Deux spécialités industrielles

BVI, spécialisée dans l'injection plastique,

avait réalisé avec l'entreprise RMO un moule afin de produire industriellement des visières de protection. « Il nous restait à trouver un partenaire pour fournir la partie transparente des protections contre le Covid-19. Nous nous sommes naturellement tournés vers Cristalpack qui maîtrise la conception, la fabrication et la distribution des emballages plastiques et qui

a aussitôt répondu présente » résume Yannick Bouglé.

Pâques solidaires

Après la validation de leurs visières de protection par l'ARS des Pays de la Loire, une vingtaine de bénévoles des deux sociétés s'est retrouvée pour en assembler 7 500 au cours du week-end de Pâques. Fin avril, plus de 10 000 protections avaient été gracieusement distribuées, principalement en direction des personnels médicaux.

« Protec Emeraude »



Aujourd'hui, l'association « Protec Emeraude », développée avec le Club des entreprises du Perche, permet de participer à cet élan de solidarité. Nicolas Guillard explique : « Grâce à une formule 1 € = 1 visière offerte, chacun peut contribuer à équiper les personnes en première ligne : soignants, bénévoles d'associations solidaires... » Enfin, un site de vente en ligne (www.boitaid.fr) a été créé pour répondre aux demandes des professionnels et des particuliers.

A noter : les visières sont à l'effigie de « Perche Emeraude », la marque d'attractivité territoriale créée par la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise.